

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Aquitaine Limousin Poitou-Charentes		
Sur proposition du Conseil Scientifique Territorial de Poitiers		
Catégorie : Etudes scientifiques		Source de la saisine : PCN
Date de Dépôt : 10/05/16	Date d'examen en CST : 26/05/16	Date d'examen en CSRPN plénier : Néant
Décision n° 2016-16		
Date de validation officielle : 26 Mai 2016	Objet : <b>Programme d'étude sur le Grand Rhinolophe en région PC dans le cadre des contrats d'objectifs entre Poitou- Charentes-Nature et la Région</b>	Vote : ----- Présents : 12 Représentés : 24 ----- Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0

### **Exposé de la demande**

Le Programme d'étude sur le Grand rhinolophe en Poitou-Charentes entre dans le cadre des contrats d'objectifs entre Poitou-Charentes-Nature (à décliner) et la Région ALPC. L'association Poitou-Charentes-Nature (PCN) sollicite l'avis du Conseil sur la proposition d'étude : intérêt, pertinence et qualité méthodologique.

### **Exposé des motifs**

Ce projet vise l'étude des facteurs environnementaux et la dynamique des populations d'une espèce de chauve-souris inscrite à l'annexe II de la Directive habitats. Il est co-construit avec le laboratoire Ecofect de l'université de Lyon. Les deux projets sont présentés (Ecofect – Grand rhinolophe en Poitou-Charentes).

L'objectif du programme d'Ecofect est de comprendre la circulation des vecteurs infectieux dans les communautés de Chiroptères en utilisant différentes approches : génétique, régimes alimentaires, pressions environnementales et agents infectieux.

Poitou-Charentes-Nature a participé à la déclinaison régionale des protocoles d'étude afin que les sites d'études privilégiés soient des gîtes pérennes naturels ou artificiels (adaptés à la capture et comportant des colonies de plus de 100 individus).

Trois espèces sont concernées - individus pesant plus de 9g (/prises de sang) : Minioptère de Schreibers, Grand murin et Grand rhinolophe. Des prélèvements de peau, de sang, de poils, de guano et ectoparasites seront effectués sur chaque individu capturé.

En parallèle du projet Ecofect, le programme picto-charentais « Grand rhinolophe et trame verte bocagère en Poitou-Charentes » vise à une meilleure connaissance des populations du Grand rhinolophe en région. Pour rappel, le Poitou-Charentes porte une responsabilité particulière quant à la conservation de l'espèce puisqu'elle accueille la 4<sup>ème</sup> population hibernante nationale (surtout en Charente) avec environ 7000 individus et la 10<sup>ème</sup> population estivale (surtout en Deux-Sèvres) avec environ 2000 individus.

Les objectifs de ce programme sont notamment d'apporter des éléments sur le fonctionnement de ces populations (échanges entre sites, corridors utilisés,...), de connaître leur état sanitaire et d'évaluer les impacts des polluants notamment agricoles.

Des marquages individuels seront réalisés par transpondage (puce RFID en sous cutané). L'objectif est d'équiper 1500 individus (20 % pop régional) sur site de transit et de mise bas.

Des Pit tag ont déjà été implantés sur plusieurs espèces Grand murin, Sérotine ... mais pas sur Grand rhinolophe. Cela implique le suivi des impacts des pratiques via le suivi des colonies, des conditions physiques et un contrôle des retours aux colonies.

A noter qu'en 2015, toutes les manipulations ont été testées sauf le transpondeur, et en 2016 trois manipulations de capture ont déjà été réalisées, 65 individus ayant été marqués.

### **Examen du CSRPN, sur proposition du CST-Poitiers :**

Le CST-P se pose la question de la capacité de détection des individus quand un nombre important d'individus arrivent en même temps à la colonie. Le matériel utilisé permettra de détecter tous les individus.

Le CST-P demande des précisions sur le volet ecotox du programme. Le programme recherche principalement les polluants agricoles. Les résultats obtenus pourraient notamment avoir une application concrète sur les contrats Natura 2000 ou les mesures agri-environnementales proposées dans les sites Natura 2000 où sont localisées les colonies.

Le CST-P s'interroge sur les liens avec le 3<sup>ème</sup> plan Chiroptères. Le prochain plan cible des espèces dont les espèces prioritaires dont font partie les rhinolophes. Le programme présenté fera partie des thématiques phares de la déclinaison du plan au niveau régional.

### **Décision du CSRPN-ALPC**

**Le CSRPN ALPC, sur proposition du CST-P, émet un avis favorable sur ce programme.**

A Poitiers, le 26 mai 2016.

Le Président du CSRPN-ALPC



Laurent CHABROL